

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA**  
**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-1118-474**  
**PPCMOI-03-2024**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 MARS 2025, le conseil a adopté le PPCMOI-03-2024, introduit par la résolution numéro 2024-1118-474, projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble visant à permettre la construction de deux immeubles multifamiliaux.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette a été émis en date du 25 avril 2025.
- 3- La résolution numéro 2024-1118-474 (PPCMOI-03-2024) entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-CINQUIÈME jour du**  
**mois d'AVRIL deux-mille-vingt-cinq.**



Directeur général et greffier-trésorier  
M. Miguel C. Rousseau